

Image not found or type unknown



Utilisation d'images walt disney ?

Par **Lucinett**, le **04/03/2010** à **22:43**

Bonjour, je suis étudiante et je fabrique, durant mes loisirs, des bijoux qu'il m'arrive de commercialiser. Je me demandais s'il était autorisé et légal d'utiliser des images (de walt disney, par exemple) ou des logo (WWF) dans mes créations destinées à la vente ?
En espérant une réponse :)

PS: c'est la première fois que je pose une question sur ce forum, j'espère que je ne me suis pas trompée de catégorie ... (?)

Par **elebhar**, le **10/01/2011** à **14:55**

bonjour,

j ai vu votre question , sur le droit à l image,

pouvez vous me dire si vous avez eu la reponse à votre question?

CAR J AI le meme probleme que vous,et je ne sais pas où m informer

je vous en remercie,

Par **Domil**, le **10/01/2011** à **15:54**

Si c'est aussi avec Disney, oubliez, ils sont vigilants sur l'usage de leurs propriétés et n'hésitent pas à faire de longs procès bien couteux pour faire valoir leurs droits

Par **alxandra**, le **08/07/2014** à **10:50**

Bonjour,

Je suis étudiante en orthophonie et dans le cadre de mon mémoire, je prépare un jeu sur les raisonnements logiques. Ai-je le droit de créer mon jeu à partir des images et de l'univers de Disney ?

Par **alxandra**, le **08/07/2014** à **10:52**

Bonjour,

Je suis étudiante en orthophonie et dans le cadre de mon mémoire, je prépare un jeu sur les raisonnements logiques. Ai-je le droit de créer mon jeu à partir des images et de l'univers de Disney ?